



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social: Jan Olie slagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rapport n°:

3-1-023-91



F156838

Réso code: 13

- Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent
 Jan Olie slagerslaan 35, 1800 Vilvoorde
 Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
 Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloix

- Tel: +32 9 244 77 11 gent@vincotte.be
 Tel: +32 2 674 57 11 brussels@vincotte.be
 Tel: +32 3 221 86 11 antwerpen@vincotte.be
 Tel: +32 81 432 611 gembloix@vincotte.be

RAPPORT : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION (LIVRE 1 – AR 8/09/2019) – DIR. GÉN. DE L'ÉNERGIE

Responsable exécution des travaux :

Installation :

Propriétaire / Exploitant / Gestionnaire :

Nom, Prénom :	Nom, Prénom :
.....	Adresse :
N° carte d'identité :	CP + Commune :
N°TVA : BE	Tél. :

Bases de l'examen : Livre 1 – AR 8/09/2019 (MB 28/10/2019) («RGIE»)

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Contrôle de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.) | <input type="checkbox"/> Unité d'habitation | <input type="checkbox"/> Avant le 1/10/1981 |
| <input type="checkbox"/> Contrôle de conformité avant mise en usage – modification/extension importante (6.4.) | <input type="checkbox"/> Unité de travail | <input type="checkbox"/> Entre 1/10/1981 & 1/06/2020 |
| <input type="checkbox"/> Visite de contrôle (6.5.) | <input type="checkbox"/> Installation de chantier | <input type="checkbox"/> À partir du 1/06/2020 |
| <input type="checkbox"/> Visite de contrôle renforcement puissance ancienne installation (8.4.1.) | <input type="checkbox"/> Parties communes d'un ensemble résidentiel | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) | <input type="checkbox"/> Locaux techniques d'un ensemble résidentiel | |
| <input type="checkbox"/> Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3. ou 8.4.4.) | <input type="checkbox"/> Installation de production décentralisée | |
| Dérogations Partie 8 : <input checked="" type="checkbox"/> Appliquées <input type="checkbox"/> Pas appliquées | <input type="checkbox"/> Autre installation : | |

Données générales de l'installation électrique : Document début réalisation avant le 01/06/2020 : n° Date

Données distributeur Nom distrib. :	EAN 541443020402275343 <input type="checkbox"/> EAN non communiqué <input type="checkbox"/> Compt. kWh non placé
Compt. kWh n° : 118885..... Index jour : 21855..... nuit :	<input type="checkbox"/> Compt. kWh exclusif nuit :
Protection branchement (A) : 020 025 032 040 050 063 080 0100 Index nuit :
Données installation	Conçue pour U _N : <input type="checkbox"/> mono 230 V <input checked="" type="checkbox"/> 3x230 V <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> Type prise de terre :
	Courant nominal maximum (A) : 020 025 032 040 050 063 080 0100
	Câble d'alimentation tableau principal : 4 .. X mm ² - Type
Description installation <input checked="" type="checkbox"/> Voir annexe(s)	Dispositif diff. gén. : A / mA <input type="checkbox"/> Nombre de tableaux : 1..... <input type="checkbox"/> Nombre de circuits terminaux :

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Contacts dir. <input checked="" type="checkbox"/> Contacts indir. <input type="checkbox"/> Montage <input type="checkbox"/> Matériel mobile <input type="checkbox"/> Matériel fixe <input type="checkbox"/> S/>>/section <input checked="" type="checkbox"/> Schémas <input type="checkbox"/> Contrôle bcl de défaut |
| <input type="checkbox"/> Résistance de dispersion de la prise de terre : 25 .. Ω <input type="checkbox"/> Isolément général : 223 MΩ <input type="checkbox"/> Continuité (équipot., PE) <input type="checkbox"/> Test dispositif diff. |
| Le dispositif différentiel général : <input type="checkbox"/> était scellé <input checked="" type="checkbox"/> a été scellé <input type="checkbox"/> n'a pas été scellé <input type="checkbox"/> ne peut pas être scellé <input type="checkbox"/> Schémas et plans signés <input checked="" type="checkbox"/> Oui / Non |

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels - voir au verso)

Infractions constatées Nouvelle installation <input type="checkbox"/> Néant	
Infractions constatées Installation existante <input type="checkbox"/> Néant	
Remarques <input type="checkbox"/> Néant	

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).
 L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).

Un nouveau contrôle doit être effectué avant le

..... 11.11.2015

 par le même organisme agréé (*).

Pour le Directeur Général : Signature

Nom : 14512..... Agent n° : 4781 Date : 01/11/2020

Annexe(s) : Plan(s) de position : 1..... Schéma(s) unifilaire(s) : 1.....

- Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
 Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
 Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors du contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à un contrôle complémentaire.
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie proposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

18	18	18
16A	16A	6A

G	H	I	J	K	L
30mA 40A	3mA 16A	17A 20A	18A 20A	18A 16A	18A 16A
A	B	C	D	E	F
320mA 40A	3mA 25A	13A 20A	14A 16A	14A 16A	14A 16A

ALIMENTATION

3xL20V



Benoit SAUSSEZ
Agent 4297

01/01/2020

(att.)

A AL. brif. 3xL5A l'aire de cuisson.

B AL Mono 1x 20A Four + FRIGO - micro. ondes.

C AL Mono 1x 20A 2 prises évier + Hotte + Ecl. rampe évier.

D AL Mono. 1x 16A chauffage

E AL Mono 1x 16A 2 prises S.A.M + 2 prises cuisine + Ecl. meuble + Ecl. cave + 3 prises cave.

F AL Mono 1x 16A Ecl. HOT + paroi + Ecl. extérieur. (cuisine + WC + Ecl. cuisine + prises HALL + 1 prise SALON + Ecl. SALON. SAM. + Sac)

G AL brif. 3x16A (AVANTAGE MACHINE A LAVER. = cave =)

H AL Mono 1x 20A cave vaisselle.

I AL Mono. 1x 20A Lave Linge.

J AL Mono 1x 20A SECHEUR

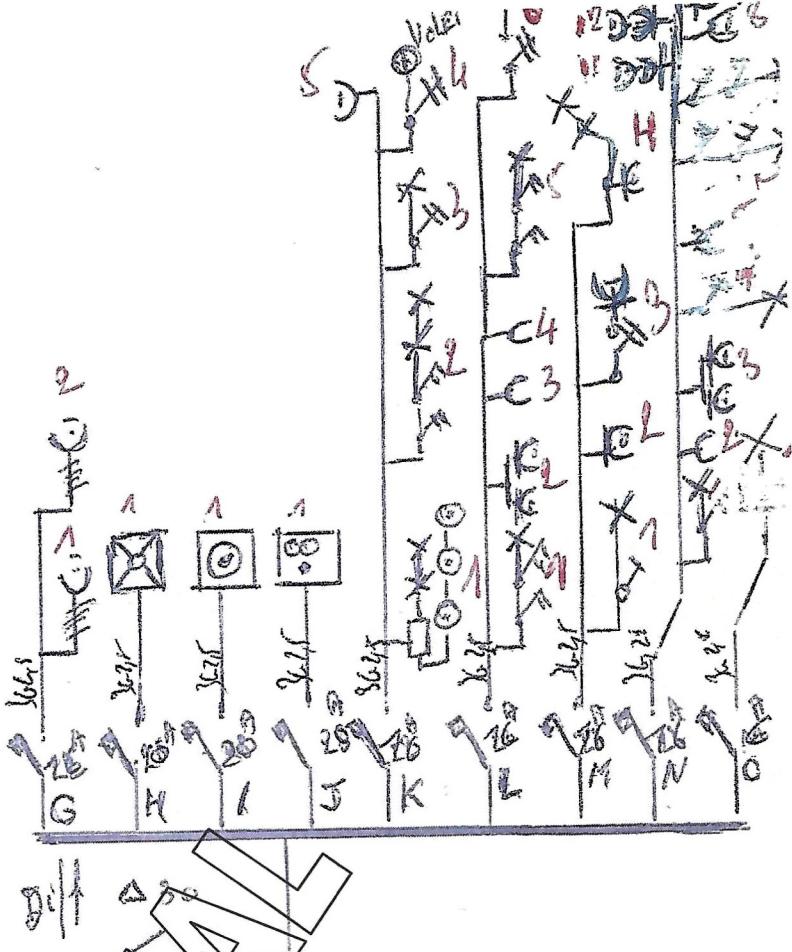
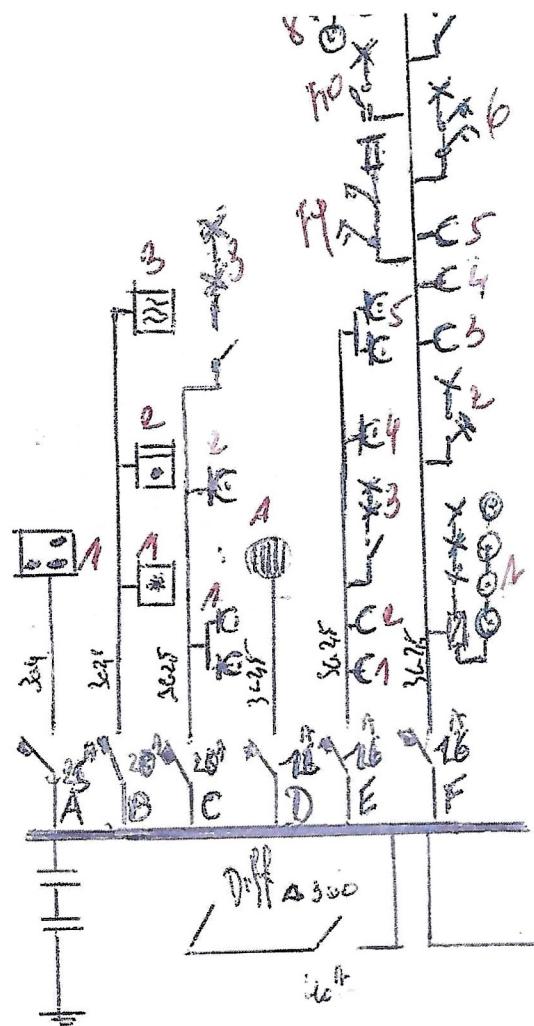
K AL Mono 1x 16A Ecl. 2 Lots ext + Ecl. garage + Spot ext ga. cage + VOLET garage

L AL Mono 1x 16A Ecl. escalier cage + 2 prises (chambre) + 2 prises salles + Ecl. chambre + Ecl. ext cage.

M AL Mono. 1x 16A Ecl. Bureau 1^{er} + prise Bureau + prise S.D.B + Ecl. Meuble S.D.B.

N AL Mono 1x 16A Ecl. grenier + prise grenier + Ecl. S.P.B + Ecl. chambre 1^{er} 2^{me} + 1 prise paroi + prise chambre 1^{er} 2^{me}

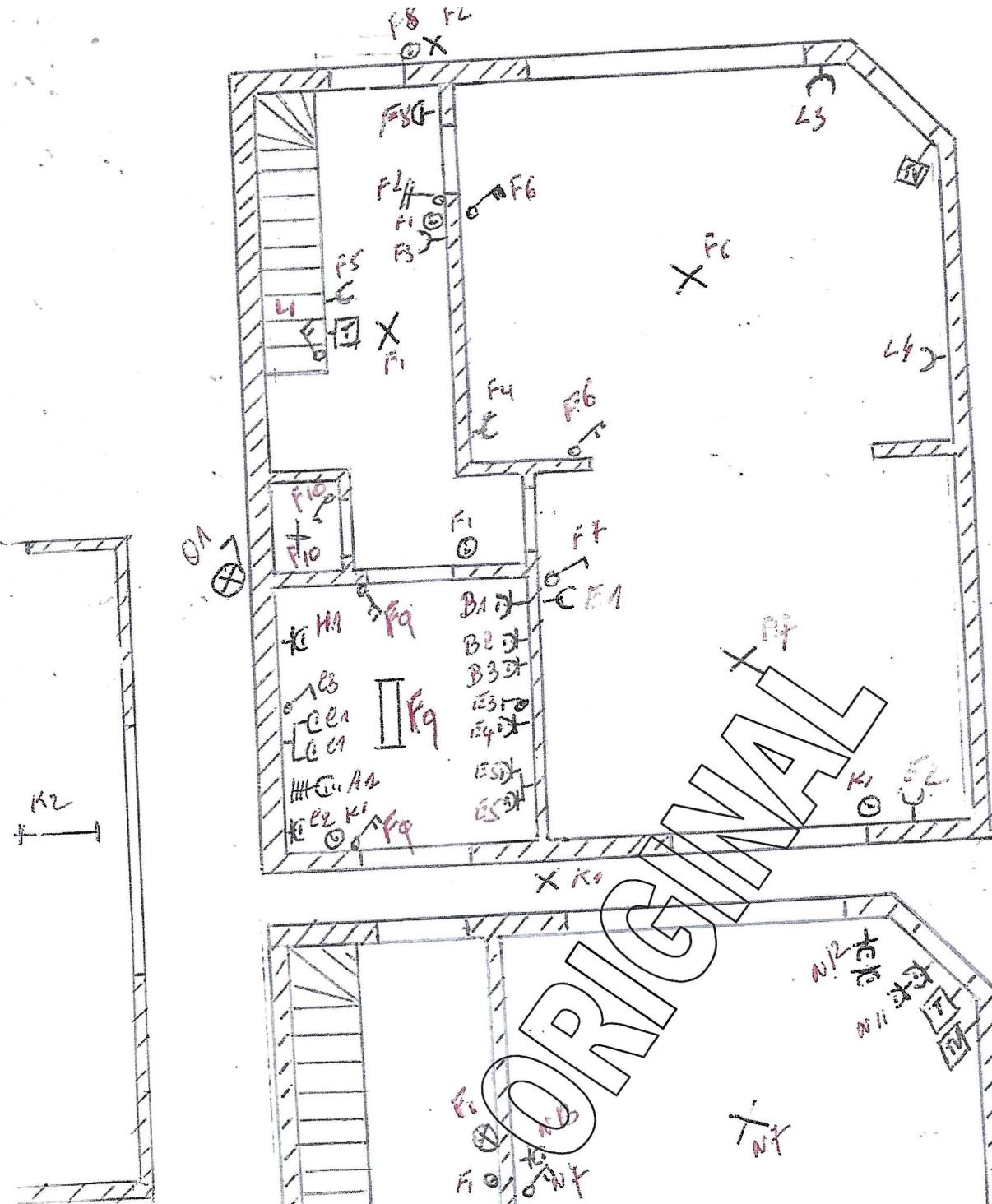
- AL Mono 1x 6A Spot (RAMPÉ)



Benoit SAUSSEZ
Agent 4297

0-11041220

(cc)



01/07/2023
John

